

Communiqué de Presse

Contact presse : SHAUNA GREW
 sgrew@cd-essonnes.fr
 01 77 58 12 55 / 06 77 01 89 92

Mardi 24 avril 2018

Le Département investit en faveur de l'apprentissage

En arrivant à la tête du Département en 2015, la volonté de François Durovray était claire : favoriser l'apprentissage, qui permet aux jeunes d'acquérir simultanément connaissances théoriques et expériences sur le terrain. Depuis, 144 jeunes ont bénéficié d'un contrat d'apprentissage dont près de 62 en 2017.

Pour le Département, recruter des jeunes en apprentissage répond à un triple objectif : contribuer à l'insertion sociale et professionnelle d'une jeunesse essentiellement essonnienne, enrichir les actions départementales grâce aux aptitudes de ces jeunes motivés et valoriser l'expérience des agents départementaux.

«*Cette immersion professionnelle en conditions réelles est une voie royale d'insertion, qui met le plus souvent les jeunes à l'abri du chômage et de la précarité en les insérant dans la vie active et en leur donnant un véritable avenir*» explique **François Durovray, Président du Département de l'Essonne**.

Étudiants issus de parcours très divers tant sur les plans professionnels (restauration, métiers de la sécurité, informatique, maintenance des bâtiments) que scolaires (CAP, BTS, licences professionnelles), les apprentis du Département sont répartis dans les différentes directions de l'institution et sont accompagnés par des maîtres d'apprentissage très investis, qui ont suivi pour ce faire, une formation de trois jours.

Les candidatures pour la rentrée 2018 peuvent être adressées à :

Madame Narjess CARREE (NCarree@cd-essonnes.fr)

Direction des ressources humaines

Conseil départemental de l'Essonne

Boulevard de France

91 000 EVRY